



## Prolongation et changement de statut

Par **Joee**, le **04/08/2023** à **20:38**

Bonjour,

Je suis étudiant en stage de fin d'études et mon titre arrive à expiration dans 3 semaines. En parallèle, j'ai eu un CDI et une autorisation de travail mais avec mon diplôme étranger. J'ai fais la demande de changement de statut en démarches simplifiés il y'a un mois mais le dossier n'a pas été traité encore. Donc j'ai demandé à quelqu'un et il m'a recommandé de faire la prolongation étudiante sous motif que je n'ai pas encore terminé mon stage et comme ca je peux travaillé avec le titre renouvelé de 3 mois.

De plus, on m'a dit que meme si j'ai fais 2 demandes c'est pas grave et qu'en parallèle j'attend. Est-ce que c'est vrai?

Est-ce que je dois supprimer ma demande de changement de statut dans ce cas vue que j'ai 2 demandes en cours?

Je vous remercie.

Par **Marck.ESP**, le **07/08/2023** à **10:11**

Bonjour

Effectivement, je pense que vous ne pouvez pas avoir 2 demandes différentes en cours pour un même dossier, mais je sais que dans le cas de celui qui vient d'obtenir son diplôme en France, il doit déposer sa demande de changement de statut en préfecture avant l'expiration de sa carte de séjour étudiant.

Il est donc crucial pour lui, de demander la prolongation de sa carte étudiant avant de demander un changement de statut.